



CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Deuxième chambre

La demande d'avis introduite le 24 octobre 2023 par le Ministre-Président du Gouvernement de la Communauté française et Ministre des Relations internationales, des Sports et de l'Enseignement de Promotion sociale, sur un projet d'arrêté du Gouvernement de la Communauté française 'relatif aux emplois 2024 du personnel d'encadrement non chargé de cours de l'enseignement de promotion sociale dans le cadre de la crise sanitaire du COVID-19', portant le numéro 74.727/2 du rôle de la section de législation du Conseil d'État, a été rayée du rôle le 24 octobre 2023, conformément à l'article 84, § 5, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.